

Protection contre le contact indirect (4.2.4.3.)

Dispositif de protection courant différentiel résiduel			= 300 mA Présent (4.2.4.3.b) ☒	Espaces humides = 30 mA Présent (4.2.4.3.c) ☒
In (A)	Icc (A)	d In (A)	Circuits protégés	
40	3000	0,3	Différentiel 300mA	
40	3000	0,03	Différentiel 30mA	
Continuité connexions PE : Nok			Bouton test : Ok	
Injection courant défaut : Ok			Protection contre le contact indirect : Insuffisante	

Protection contre le contact direct (4.2.2.3.)

Tableaux	Fermé ☐ Métallique(cl1) ☐ Plastique (cl2) ☒ Ouvert ☒ Paroi arrière non hygroscopique ☐
Lignes	Fils ☒ Câble ☒ En tube ☒ Apparent ☒ Encastré ☒ Enterrés ☐ Extérieur ☒ Autre ☐
Appareils	Éclairage ☒ Prise de courant ☒ Avec terre ☒ Sans terre ☒ Matériel (poste) fixe ☒ Matériel mobile ☐
Contact impossible par : Isolation (4.2.2.1b) ☒ Enveloppes (4.2.2.1.c) ☐	
Protection contre le contact direct : Insuffisante État du matériel fixe et mobile : Nok	

Niveau d'isolement livre 1 sous-section 6.4.5.1 Mesures d'isolement et Section 6.5.6.

Appareil : Norma UNILAP 100 ☐ Kyoritsu 3243 ☐ Metrel 61557 ☒ Mxtra ☐ Autre ☐
Connexions démontées : /
Résistance d'isolement : Ri 2,54 Mohm (tension de test 500V Ri min 500 kohm) Ri : Ok
Mesures non exécutées aux circuits : / Mesures trop faible du type de circuit : /

Infractions

3.1.2.2. : Veuillez prévoir les schémas unifilaires de l'installation (3 exemplaires).
3.1.2.3. : Veuillez prévoir les schémas de position de l'installation.
8.4.2.2. : Par l'absence des plans électriques, la liste des infractions reste incomplète.
4.2.2 : Le risque de contact direct est possible vu l'absence des plaques de recouvrement.
5.3.5.2. : Il y a des prises qui ne sont pas connectées avec la terre de l'installation. La continuité de la mise à la terre du conducteur de protection n'est pas assuré.
5.3.5.3. : Le différentiel-résiduel général doit être placé au début de l'installation (immédiatement en aval du compteur kWh), pour assurer une protection contre les contacts indirects.
3.1.3.3. : La tension nominale doit être clairement indiquées de façon durable sur chaque tableau.
3.1.3.3. : Le repérage des circuits/départs sont à mettre et/ou à compléter.
4.4.1.5. : Le fusible/disjoncteur n'est pas en rapport avec la section du conducteur.
5.3.5. : La porte et/ou l'écran de protection du tableau est absent. Il y a une possibilité de contact avec des pièces nues sous tension.
5.2.2. : Les canalisations ne sont pas fixées au moyen d'attaches adaptées.

Remarques et/ou notes

Le contrôle fait partie d'une vente / les panneaux photovoltaïque ne font pas partie du contrôle Le demandeur nous a informé que l'application de la sous-section 6.5.8.1.3 est d'application.

Conclusions

L'installation n'est pas conforme, au livre 1 de l'AR du 08/09/2019.

Le schéma unifilaire et le schéma de position ne sont pas visés.

Le dispositif de protection à courant différentiel résiduel n'est pas plombé.

L'installation doit être revérifiée avant le **15/10/2027** (chap 6.5.2) - par nos soins - ainsi qu'avant toute remise en service après modification ou extension importante, exécutée avant cette date.

C'est une obligation de conserver le rapport (mise en service ou visite de contrôle) dans le dossier électrique. Le précédent rapport n'est pas présent.

C'est une obligation d'inclure chaque modification dans le dossier.

C'est une obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

L'inspection visuelle se limite aux zones facilement visibles et accessibles. Les zones dissimulées telles que les faux plafonds, les murs creux, les puits, etc., sont exclues de notre inspection.

Ce rapport contient 5 pages de rapport + 0 page(s) d'annexe(s).

DELCORPS Jean-Louis



Description de l'installation

Identification et dispositif de protection								Canalisation		Description
Nombre	N°repère	N°pôle	I(A)	Marque	Type	PCC	Classe	Type	Section (mm²)	
3	/	2	25	Vynckier	28-U	3000	/	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	4	40/0,3	Vynckier	604309	22,5kA²s 3000	A	VOB	10	Différentiel 300mA
1	/	4	40	Hager	MWN 640A	3000	3	VOB	10	Limiteur de puissance
3	/	2	16	Vynckier	EP32	3000	3	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	2	16	Vynckier	EP32	3000	3	/	/	Réserve
1	/	2	16	Vynckier	EP32	3000	3	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	3	25	Vynckier	EP33	3000	3	VOB	6	Prise?
9	/	2	16	Vynckier	EP32	3000	3	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	2	40/0,03	Schneider	ID K	22,5kA²s 3000	A	VOB	10	Différentiel 30mA
1	/	2	16	Vynckier	EP32	3000	3	/	/	Réserve
7	/	2	16	Vynckier	EP32	3000	3	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
Pouvoir de coupure : 3000 ☒ 1500 ☐ autre ☐										
Nombre de tableaux : 2 Nombre de circuits terminaux : 29 Nombre de circuits dédié : 0										
In des protections en accord avec le Ø des conduites,appareils et matériel : Nok Section des conducteurs de protection suffisante : Ok										